

N°6 - ANNÉE N°2
NOVEMBRE 2011

RÉDACTION: ALDO ALU
ALDO.ALU@SKYNET.BE

EDITEUR
RESPONSABLE

- FUNACV -

Rue des Petits Carmes, 20
1000 Bruxelles

Tél: 02/501 23 25

Fax: 02/501 23 35

Mail: info@funacv.be

www.funacv.be



**SPECIAL
CONCERT**

**DANS CE
NUMERO**

Edito	01
Novembre: le mois du souvenir	01
Le Conservatoire royal de Bruxelles	02
Concert de gala FUNACV	02
A nos Vétérans	02
La Musique Royale des Guides	03
Agenda des manifestations locales	04

PATRIA

**BULLETIN D'INFORMATION PERIODIQUE DU
FRONT UNIQUE NATIONAL DES ANCIENS
COMBATTANTS ET VETERANS**

L'Edito du Président: La citoyenneté responsable

La promotion d'une citoyenneté responsable est inscrite dans les statuts du FUNACV, comme un de ses buts.

La notion de citoyenneté responsable est lourde de sens.

Par citoyenneté, on entend la qualité de l'homme en tant que personne, c'est-à-dire faisant partie de la société humaine, dont à la fois il dépend et dont il est par ailleurs un acteur. Le concept de personne est en quelque sorte l'opposé de celui d'individu, par quoi on entend plutôt un être autonome, une sorte d'électron libre, sans attache particulière avec le milieu dans lequel il gravite, qui ne l'intéresse que par le parti qu'il peut en tirer. La personne, en l'occurrence le citoyen, est au contraire dépendante du milieu dans lequel elle vit, vis-à-vis duquel elle a des devoirs et qui constitue pour elle un cadre nécessaire à son équilibre.

Le concept de liberté est très différent pour la personne et pour l'individu. La personne assume sa liberté par une action volontaire en conformité avec un cadre de référence, qui est le produit de la culture humaine, qui ne cesse pas d'évoluer. Un exemple en est donné par la déclaration des droits de l'homme. Pour l'individu au sens fort, c'est-à-dire opposé à la personne, la liberté représente la faculté de faire n'importe quoi, tout ce que bon lui semble, sans référence aucune. Cette forme de liberté prend hélas facilement la forme d'un esclavage. Sans repère, sans référence, l'individu devient facilement esclave de contraintes tant internes qu'externes, auxquelles il cède avec

l'illusion de la liberté.

Chacun est, bien entendu, quelque peu personne et individu. La citoyenneté met l'accent sur l'engagement de la personne pour la société dont elle fait partie. C'est précisément cette qualité que nous reconnaissons à ceux dont nos associations honorent la mémoire.

Le qualificatif de responsable qui complète dans nos statuts le concept de citoyenneté met l'accent sur l'aspect particulier de la personne comme agent, mais en conformité avec un code de conduite, qui n'est lui-même que la traduction d'une conception que la personne a de son existence, et de sa raison d'être.

En fonction de ce qui précède, on se doit d'examiner comment concrétiser la promotion dans notre communauté, et même au-delà, de cette citoyenneté responsable.

Bien des choses se font à différents niveaux à cet égard. Il existe cependant une certaine gradation dans les activités des associations, de leurs sections et de leurs membres, au regard de la promotion d'une citoyenneté responsable. Les visites de lieux de mémoire, et particulièrement des prisons et des camps, organisées pour les jeunes ont une place de choix à cet égard. Les recherches historiques et les publications qui s'en suivent, constituent une base pédagogique indispensable pour la promotion d'une citoyenneté responsable. La préservation des lieux de mémoire tels que champs de bataille, tranchées, vestiges immobiliers militaires ont aussi une

valeur pédagogique certaine. La constitution de musées organisés judicieusement, en vue d'apporter un éclairage des faits du passé, va dans le même sens. Les collections d'armes, d'équipements, de matériel propres aux forces armées, terre, mer ou air représentent une source de documentation à l'appui de l'histoire. Elles peuvent susciter l'intérêt de certains et nourrir leur réflexion, mais représentent aussi une passion pour le collectionneur. Les commémorations, manifestations et autres cérémonies mettent à l'honneur les morts et les rescapés des conflits qui ont émaillé notre histoire, au pays même, ou à l'étranger, mais dans une certaine mesure également les animateurs de nos associations. Ces derniers ont bien sûr du mérite, mais essentiellement dans la mesure où ils contribuent aux activités à caractère pédagogique et associées, citées en premier plus haut. Cette réserve mise à part, nombre de manifestations privilégient le caractère d'individu des participants, dans le sens développé plus haut, c'est à dire celle d'un certain repli sur soi.

Toutes ces activités ont donc une raison d'être, mais il est nécessaire de les évaluer en fonction des buts inscrits dans les statuts de notre mouvement. Cela doit nous guider dans le développement de nos programmes d'action.

Général-Major e.r. Baron

Emmanuel Greindl

Président FUNACV

Novembre: le mois du souvenir

Partout, en Belgique, les commémorations du 11 novembre nous rappelleront, à nouveau, combien le combat pour la sauvegarde de notre liberté et de nos valeurs est essentiel et qu'il ne gagne qu'au prix de sacrifices, parfois douloureux.

Aussi, plus que jamais, il est important que ces manifestations du souvenir soient l'occasion de rassembler le plus grand nombre d'entre nous mais, aussi, des citoyens, afin que la mémoire triomphe de l'oubli. En ce 11 novembre, arborez les couleurs nationales, défilez, célébrez, commémorez, ... et soyez fiers de ce que vous êtes.

Aldo ALU
Rédacteur Patria

Petite histoire du Conservatoire royal de Bruxelles

(source: www.conservatoire.be)

Le Conservatoire royal de Bruxelles, officiellement fondé en 1832, mais dont l'existence remonte de fait à 1813, occupe depuis lors la première place dans l'enseignement au plus haut niveau de la Musique et des Arts de la parole en Belgique. Sous l'impulsion de grands maîtres comme François-Joseph Fétis, premier directeur de l'établissement, François-Auguste Gevaert ou Joseph Jongen, les plus grands musiciens belges y ont été formés. Le Conservatoire royal de Bruxelles, séparé de son homologue flamand depuis plus de vingt ans, constitue un pôle d'attraction pour des étudiants venus de tous les horizons, d'Europe ou du monde entier. Au Conservatoire royal de Bruxelles, École supérieure des arts de la Communauté française de Belgique, il est dispensé des cours de haute valeur dans les domaines de la musique classique, contemporaine ou ancienne, du jazz et du théâtre, avec comme objectif de faire entrer les étudiants de plain-pied, à l'issue de leur parcours, dans le monde du professionnalisme, de la recherche et de l'excellence.

Le Conservatoire vit aujourd'hui l'aboutissement d'un processus entamé depuis plusieurs années : trois décrets de la Communauté française de Belgique ont fait entrer le Conservatoire dans l'enseignement supérieur de niveau universitaire, suivant un mouvement qui se généralise en Europe, et selon les structures dessinées par les accords de Bologne. Enfin, depuis septembre 2003, la formation pédagogique est organisée en deux années, qui débouchent sur un diplôme d'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur.



En 2004, le Conservatoire a également signé son acte d'adhésion au Pôle universitaire européen de Bruxelles Wallonie, qui rassemble l'Université libre de Bruxelles, cinq Hautes écoles, l'École royale Militaire, deux Instituts d'architecture, et deux Écoles supérieures des Arts, La Cambre et l'Académie royale des Beaux-Arts. A travers les 230 formations organisées par les institutions partenaires, le pôle propose à ses étudiants la quasi-totalité des diplômes d'enseignement supérieur délivrés en Belgique francophone.

Depuis 2009, le Conservatoire s'est associé avec l'École nationale supérieur des Arts Visuels « La Cambre » et l'Institut national supérieur des arts du Spectacle (INSAS) pour former ARTes, une coupole qui regroupe ces trois écoles supérieures des arts de la Communauté française de Belgique, toutes sises à Bruxelles, de retentissement international et qui, ensembles, proposent un accès aux études dans tous les domaines artistiques organisés. Les études sont structurées en domaines (musique d'une part, théâtre et arts de la parole d'autre part).

Une infrastructure chargée d'histoire, comprenant une des plus belles salles de concert de Belgique et une bibliothèque musicale reconnue parmi les dix plus riches au monde, permettent un travail de qualité, soutenu par une équipe pédagogique internationale de haut niveau.

Concert de gala du FUNACV - jeudi 10 Novembre 2011

Cette année, le jeudi 10 novembre 2011, dès 19 heures, la communauté des anciens combattants et vétérans est invitée à un **Concert de gala, qui sera conduit par la Musique Royale des Guides, au Conservatoire royal de Bruxelles (Adresse : Av. de la Régence, 30 – 1000 Bruxelles – à proximité de la Gare Centrale)**. Un répertoire impressionnant figurera au programme. De la sorte, nous rendrons un vibrant hommage musical à ceux qui ont offert leur vie au cours des deux conflits mondiaux et des autres conflits armés. Au programme, des œuvres extraites des répertoires de Gustav HOLST, John NEWTON, Maurice RAVEL, Hans ZIMMER et Vera LYNN.

Pour la première fois, la marche des Anciens Combattants et des Vétérans belges, récemment composée, sera interprétée et enregistrée par le Grand Orchestre Harmonique Royal des Guides, sous la conduite du Lieutenant Chef d'Orchestre Yves SEGERS. En outre, la Palais royal nous accorde le privilège de placer ce concert **sous la Haute Protection de Sa Majesté le Roi Albert II**.

Compte tenu du nombre limité de places, les inscriptions seront prises en compte selon leur ordre d'arrivée. Celles-ci seront effectives dès le règlement de l'inscription (**virement sur le compte FUNACV NEFOSY 000-0979461-52**).

20 Euro : tenue de ville

25 Euro : tenue de gala

Les personnes qui ne pourront pas assister au concert mais qui souhaitent néanmoins soutenir le projet peuvent faire don de leur participation. Merci de le mentionner, dans ce cas, au moyen de la communication « don ».

Nous comptons sur votre présence afin de faire, de ce premier concert de gala organisé par le FUNACV, un véritable succès. D'avance, merci !

Herbart BEYERS
Events Coordinator FUNACV
Tel: 02/501 23 25
E-mail: info@funacv.be

AGENDA

Le prochain CA du FUNACV se tiendra le mardi 13 décembre dans les locaux du Club Prince Albert, dès 14h30.

A travers le monde...

Déployés aux quatre coins de la planète, nos soldats contribuent à un monde meilleur, où la paix et la justice doivent régner.

Qu'ils soient en Afghanistan, en Egypte, en République Démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, en Ouganda, en Libye et partout ailleurs, qu'ils soient assurés du soutien indéfectible de la Communauté des Anciens Combattants et des Vétérans.

En cette période de commémoration du sacrifice consenti par leurs Anciens, Le FUNACV tient à leur rendre un vibrant hommage et à leur apporter, où qu'ils soient, leur plus chaleureux et fraternel soutien.

- Nous sommes fiers de vous -

La Musique Royale des Guides (source: www.mil.be)

La Musique Royale des Guides comprend un grand orchestre d'harmonie composé de 84 musiciens, tous titulaires de plusieurs premiers prix de nos conservatoires royaux, et d'un corps de 19 trompettes. Depuis sa création en 1832, cette phalange a toujours su envoûter tant les spécialistes - parmi lesquels de nombreux grands compositeurs allant de Berlioz à Stravinsky - que le grand public en Belgique et à l'étranger, et ceci grâce à ses qualités exceptionnelles. De nos jours encore, des compositeurs étrangers de renom, tels Roger Boutry et Derek Bourgeois, font appel à la Musique Royale des Guides pour créer leurs nouvelles œuvres et les enregistrer sur disques compacts. Toutefois, cet orchestre d'élite a depuis longtemps pour vocation première la promotion de la musique belge et particulièrement celle composée pour ce type de formation. C'est à la fin de l'été de l'année 1832 que le roi Léopold I demande au chef de musique Jean-Valentin Bender de former une musique militaire qui sera attachée à son escorte à cheval. La musique du Premier Régiment des Guides accompagnera le couple royal dans tous ses déplacements et sera dès lors appelée "Musique Particulière du Roi". Une succession d'illustres chefs de musique assure la progression ininterrompue de la qualité de cette même musique qui ne tarde pas à être citée parmi les meilleures formations du monde. A l'issue de la Première Guerre Mondiale, le lieutenant Arthur Prévost est à la tête des "Guides" ; les grands compositeurs belges découvrent la qualité et le rayonnement de la Musique et se mettent à composer pour cet orchestre d'harmonie virtuose. En 1925, Prévost consacre un concert entier aux œuvres de maître Paul Gilson, le pionnier de la musique moderne pour orchestre à vents en Belgique.



Le Chef de Musique, Yves Segers



Le symbole des Guides



La Musique Royale

Dans les années qui suivent, il collabore de manière intense avec les plus importants élèves de Gilson qui se sont réunis pour former le groupe des *Synthétistes*. Francis de Bourguignon, Maurice Schoemaeker, Theo Dejoncker, Jules Strens et Gaston Brenta écrivent ou arrangent l'une ou l'autre pièce pour la Musique des Guides. René Bernier et Marcel Poot quant à eux, composent les premières œuvres pour orchestre d'harmonie, le début d'une longue série. A l'époque, la Belgique ne compte aucun orchestre symphonique professionnel, ce qui amène certains compositeurs à coucher leurs notes sur des partitions destinées aux Guides. D'autres, dont Joseph Jongen, font jouer leurs œuvres symphoniques en transcription par la Musique des Guides. En 1929, lors d'une tournée de six semaines dans le Nouveau-Monde, l'orchestre est porté en triomphe, la musique belge est à son apogée et le pays est cité en référence. Après la Seconde Guerre Mondiale, c'est principalement le commandant chef de musique Simon Poulain qui, dans les années 50, fait travailler de façon magistrale ce grand orchestre d'harmonie. Grâce à la collaboration entre le maître Jean Absil et Yvon Ducène, commandant de la Musique des Guides de 1962 à 1985, une deuxième percée de la musique d'harmonie auprès de nos compositeurs belges est engendrée. Avec le grand orchestre d'harmonie des Guides, Yvon Ducène crée entre autre, les œuvres de Jean Absil, René Barbier, René Bernier, Peter Cabus, Franz Constant, René Defossez, Jacqueline Fontyn, Jacques Leduc, Victor Legley, Jean Louël et Daniel Sternefeld. Il enregistre également avec l'orchestre plusieurs disques consacrés à la musique belge. Il n'est dès lors pas étonnant qu'en 1974, l'Union des Compositeurs Belges lui décerne le *Trophée Fuga* en reconnaissance de son action en faveur de ce patrimoine musical. En 1985, le lieutenant Norbert Nozy, saxophoniste virtuose de réputation internationale, prend la direction de cette phalange d'élite. Indéniablement, celle-ci garde sa place parmi les meilleurs orchestres d'harmonie au monde.

Lors des nombreux concerts donnés en Belgique ou au-delà des frontières, Norbert Nozy perpétue à son tour la propagation de la musique belge. En outre, il incite régulièrement nos grands compositeurs à écrire pour l'orchestre. Sous sa direction, les Guides créent des œuvres de Franz Constant, Frédéric Devreese, Jacqueline Fontyn, Victor Legley, Jean Louël, Jean-François Redouté, Jean-Marie Simonis, Jan Van der Roost et André Waignein. Il n'est guère surprenant que Norbert Nozy ait été récompensé aussi en obtenant le *Trophée Fuga* en 1991. Des exécutions magistrales et intégrales de plusieurs symphonies de Ludwig van Beethoven, de la *Symphonie du Nouveau Monde* de Dvorak ou de la *Troisième Symphonie* de Gustav Mahler, dans des transcriptions exclusives d'une part, ou un concert exceptionnel avec Barbara Hendricks à la Neue Philharmonie de Cologne d'autre part, ne sont que quelques sommets de cette glorieuse période. Des tournées couronnées de succès au Canada, en Espagne, en Hongrie, en Thaïlande, en Turquie et aux Etats-Unis (avec un mémorable concert au prestigieux Constitutional Hall à Washington) sont autant d'atouts à l'impressionnant palmarès du premier orchestre militaire belge. A elle seule, leur considérable discographie - dont notamment les disques compacts consacrés intégralement aux œuvres de Jean Absil, René Defossez, Franz Constant, Victor Legley, Jacqueline Fontyn, les Synthétistes, Paul Gilson, Marcel Poot et August De Boeck - justifie amplement l'exceptionnelle renommée des Guides.

En octobre 2003, le commandant Norbert Nozy est admis à la retraite. L'adjudant major François De Ridder lui succède jusqu'à sa mort tragique en juin 2007. L'adjudant major Dirk Acquet assure l'intérim durant huit mois. D'autres disques compacts, sous la direction de chefs invités tels Jan Cober, Henrie Adams, Jan Van der Roost et Roger Boutry, viendront encore enrichir la discographie de la Musique Royale des Guides. En novembre 2007, l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts de Belgique décerne le *Prix de la Classe des Arts et des Lettres* à la Musique Royale des Guides pour l'ensemble de son œuvre. En mars 2008, le lieutenant chef de musique Yves Segers reprend la baguette à la tête de la Musique Royale des Guides. Avec brio, il perpétue la tradition entamée par ses illustres prédécesseurs comme en témoignent déjà plusieurs disques compacts remarquables ; citons *Pierre et le Loup* de Sergei Prokofiev, la *Symphonie du Vin* de Derek Bourgeois, plusieurs compositions de Frédéric Devreese de même que des œuvres de jeunes compositeurs flamands. Outre quelques prestigieux concerts au Palais des Beaux-arts (Bozar) de Bruxelles, Yves Segers a eu l'honneur et le privilège de diriger plusieurs prestations avec des solistes renommés tels le clarinettiste Walter Boeykens et le pianiste/compositeur François Glorieux. En août 2008, lors du festival international de musiques militaires de Québec, un concert de gala avec la diva canadienne Natalie Choquette a littéralement enchanté le public et la presse. Plus près de nous, en janvier 2009, les Guides ont été invités à jouer le concert d'ouverture de la journée *Klara in het Paleis* retransmis en direct par la VRT. Le corps des trompettes de la Musique Royale des Guides est lui aussi unique en son genre. Placé depuis 1988 sous la direction de l'adjudant trompette-major Roland De Klippel, celui-ci peut également s'enorgueillir d'un prestigieux palmarès et d'une réputation d'excellence, acquise tant en Belgique qu'à l'étranger. L'usage de la trompette de cavalerie en mi bémol et en si bémol donne un éclat et une brillance aux marches militaires belges, dont le style et la sonorité sont tout à fait particuliers et uniques au monde.

Depuis 1995, la Musique des Guides s'est vu attribuer le prestigieux titre de "Royale".

Le Patria sera publié tous les deux mois (février, avril, juin, août, octobre, décembre). Si vous souhaitez nous faire part de vos activités, merci de nous fournir toutes les informations **au plus tard le 20 du mois précédant la publication**. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Cet agenda a comme ambition de proposer l'ensemble des manifestations organisées par les associations membres du FUNACV. Partout, des regroupements s'effectuent, toutes associations confondues, pour célébrer les commémorations et les manifestations qui témoignent de l'attachement aux valeurs qu'ont défendues ceux dont on honore la mémoire. De nombreuses initiatives sont prises au niveau local : visites de lieux de mémoire, expositions, spectacles, conférences, ... Beaucoup d'entre elles méritent une plus large publicité.

Si vous souhaitez nous faire part de vos activités, merci de communiquer les informations suivantes (date et heure, type d'activité, localité et infos pratiques: inscriptions, personnes de contact ...), à l'adresse: FUNACV - rue des Petits Carmes, 20 - 1000 Bruxelles - info@funacv.be - Tél: 02/501 23 25 - Fax: 02/501 23 35

	10/11	19h00	FUNACV	Concert de Gala	Conservatoire Royal de Bruxelles Infos en pages 2 et 3 de ce numéro
	11/11	09h45	Protocole de l'Intérieur	Armistice Colonne du Congrès	09h45: rassemblement des délégations + porte-drapeau (RV ancien hôtel Astoria - Rue Royale) 10h30: début du défilé Renseignements: L. NOYNEART Tél: 02/518 20 38 - Fax: 02/518 23 09 protocole@rrn.ibz.fgov.be
	11/11	De 13h00 à 17h00	FNC Régionale bruxelloise	Relais Sacré	Parcours de la flamme dans les communes suivantes: 13h00 : Ganshoren - avenue du Cimetière 13h30 : Jette - Place Reine Astrid 14h45 : Koekelberg - Place Van Huffel 15h15 : Molenbeek-Saint-Jean - Boulevard du Jubilé 15h55 : Anderlecht - Place de la Résistance 16h45 : Mouvement vers Bruxelles 17h00 : Fin du cortège : Colonne du Congrès
	12/11	12h00	FRME Fédération Royale des Militaires à l'Etranger	Banquet Braine-le-Comte	Banquet des sections locales de la FRNI et des PP & AD à la Tour glacée Infos: Willy VANHOREBEEK Rue d'Italie, 15 A bte I 7090 Braine-le-Comte
	13/11	12h30	Pro Belgica	Lunch de la fête du Roi	Inscription avant le 08 novembre - 22 Euro par personne Compte BE58 0010 5285 5679 Communication: « nombre de repas » Confirmer à info@probelgica.be OU M. Albert Paternostre - Av. Alexandre Bertrand 51/3 - 1190 Forest
	15/11	09h45		Te Deum Bruxelles	Cathédrale Saints-Michel-et-Gudule
	19/11	10h30	SRAMA Société Royale des Amis du Musée de l'Armée et d'histoire militaire de Bruxelles ASBL	Conférence à Bruxelles	Halle Bordiau - Forum Sud (Musée royal de l'Armée) « Les autos-canonnières mitrailleuses belges de 1915 - 1918 » Inscriptions auprès du secrétariat 02/737 78 90 Ou srt.srama-kvvl@klm-mra.be (avant le 12/11/2011)
	24/11	Dès 10h00	OMMEGANG	Jambes	Visite du Musée du Génie et de l'archéodrome + banquet Participation aux frais: 49 Euro par personne Contact: alfred.genin@skynet.be - 0473/711 107
	10/12	11h00		Anderlecht	Hommage aux Belges exécutés à Neuengamme Stèle de Tollenaere (square de Tollenaere)
	06/01 31/01	10 à 18 hr	UFAC	Halles Saint Géry Place Saint Géry, 23 1000 Bruxelles	Exposition « Guerres et paix » P. VAN VINKENROYE - Place de la Vaillance, 25 1070 - Anderlecht - Tél/fax: 02/219 87 14

